



Déclaration liminaire des représentants FNEC FP FP pour le CHSCT-D du 28 mai 2020

Monsieur le président du CHSCT SD 81, Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT,

Chaque jour qui passe met un peu plus en évidence que la crise du COVID19 devient prétexte à poursuivre et amplifier les contre-réformes engagées à l'encontre de l'école publique républicaine et ses personnels.

Comme l'indique la confédération FO dans sa dernière déclaration, « *les conditions de la reprise de l'école amènent à s'interroger quant au sens et à l'efficacité pédagogique, et à son impact sur des enfants en bas âges.* » En effet, c'est en dépit de la recommandation du conseil scientifique d'une réouverture de l'ensemble des écoles en septembre que s'est effectuée cette « reprise ». La FNEC FP FO continue à revendiquer le dépistage systématique et des masques FFP2 conformément à l'avis voté dans les différents CHSCT.

Et c'est dans le cadre d'un protocole sanitaire inapplicable et alors que les personnels ont fait face, dans des conditions très difficiles, à l'accueil des enfants de soignants, à la continuité pédagogique, sans jamais compter leur temps parfois jusqu'à l'épuisement comme vient encore de le montrer le décès de notre collègue directeur d'école dans le Var, que les dernières déclarations du ministre et les projets de loi qui fleurissent inquiètent et indignent l'ensemble des personnels :

- Les conditions de versement de la prime COVID, au-delà du fait qu'elle ne correspond pas à la revalorisation salariale à laquelle peuvent prétendre les personnels, en exclut *de facto* la quasi-totalité de ceux-ci.
- Le statut de directeur supérieur hiérarchique rejeté massivement par les personnels revient sur le devant de la scène (un projet de loi est déposé).
- La territorialisation de l'école de la république placée sous la coupe des collectivités devient une réalité.
- Le transfert d'une partie des enseignement (culturels et sportifs) est avancé comme une solution nouvelle à pérenniser.
- L'enseignement à distance, qui est tout le contraire de la pédagogie, est présenté comme innovant et à poursuivre après la crise, un projet de loi est même déposé pour le rendre obligatoire.

Dans ces conditions vous persistez à transformer les CHSCT en instance d'information alors que la réglementation leur donne un rôle d'avis sur les décisions qui sont prises par l'employeur.

Aussi, en tant que représentants des personnels et au nom de la FNEC FP FO nous exigeons que le CHSCT D soit consulté, conformément au décret 82-453, sur la teneur de tous les documents se rattachant à sa mission, et notamment des règlements et des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé et de sécurité, force est de constater que ce n'est, pour l'instant, pas encore le cas.

Ainsi, en tant que représentants des personnels, nous entendons que soit respectée la situation de chaque agent sans qu'aucune forme de pression ou d'enquête ne soit exercée à son égard.

Ainsi nous vous demandons de donner des instructions afin que le cadre réglementaire des obligations de service de l'ensemble des agents, professeurs des écoles, professeurs des lycées et collèges, CPE, personnels de santé et sociaux, personnels de laboratoire, AED, PsyEN, personnels administratifs, personnels de direction, soit respecté et que ne soit pas imposé en particulier une charge de travail supplémentaire avec le cumul du travail en présentiel et en distanciel.

Nous demandons également que les décharges des directrices et directeurs soient respectées et que ces personnels puissent bénéficier des journées de décharges d'enseignement supplémentaires pour les libérer de leur classe durant les 3 premières semaines, comme indiqué dans la circulaire ministérielle du 4 mai 2020. Nous demandons également que le régime de décharge des directeurs soit amélioré en urgence pour le mois de juin : chaque demande de jour de décharge doit être acceptée.

Quant aux AESH, nous vous alertons également sur leur situation. Les documents publiés à leur attention les laissent dans une situation intenable. Il est écrit dans le protocole consacré à ces personnels que leur mission « peut s'accomplir dans la majorité des cas en respectant la distanciation physique dans une classe où le nombre d'élèves sera réduit » ce qui est au contraire inconcevable. Faute de pouvoir exercer leurs missions, il est parfois demandé aujourd'hui dans les écoles et établissements aux AESH d'avoir des fonctions de surveillance, d'enseignement, de nettoyage... Les AESH ne sont pas les « hommes à tout faire » de l'Éducation Nationale. Ils doivent assurer leurs missions d'accompagnement et si les conditions de sécurité ne sont pas réunies, ils ne doivent pas se présenter dans les écoles et établissements.

Alors, à marche forcée, sans protection efficace, sans dépistage, les écoles ont rouvert mais à quel prix et dans quelles conditions pour les enfants de notre pays !

Ce gouvernement affiche sa volonté délibérée d'utiliser la crise sanitaire pour aller au bout de la territorialisation de l'école et remettre en cause les statuts, la liberté pédagogique, le baccalauréat, les examens nationaux. Face à cette dérive inacceptable, le rejet s'approfondit.

Notre organisation n'est pas la seule à le dire. Dans une récente tribune, des enseignants, formateurs, chercheurs, inspecteurs du premier et second degrés, inspecteurs généraux, directeurs académiques, cadres de l'administration centrale dénoncent le projet réactionnaire du ministre, la mise au pas des personnels, les réformes qui n'ont fait qu'accentuer les inégalités sociales, et l'instrumentalisation de la laïcité à des fins politiques. « Nous observons, consternés, un système éducatif détourné de ses fondements républicains et de ses valeurs et ne pouvons-nous taire. »

Notre organisation appelle les personnels de l'Éducation Nationale à se réunir pour refuser, résister, revendiquer et reconquérir leurs droits !

Les personnels veulent de vraies garanties sanitaires, de vraies protections. Ils veulent le respect de leurs missions. Ils veulent l'arrêt des contre-réformes. Ils refusent la transformation de l'école en garderie. Les personnels appartiennent au Ministère de l'Éducation Nationale et refusent ce système dans lequel les organisations des écoles sont renvoyées au niveau du local. Après la réforme des rythmes scolaires, le Ministre voudrait aller un peu plus loin dans la territorialisation de l'école via le dispositif des 2S2C dont la FNEC FP FO demande l'abandon.

Enfin, suite à votre note du 17 mai, la FNEC FP FO vous rappelle que la mission des personnels n'est pas de défendre la situation telle qu'elle est. Leur mission est de transmettre des connaissances et vos incitations envers les enseignants à « *contacter les parents d'élèves et inciter à la reprise en présentiel* », et à « *poursuivre et (d') intensifier les prises de contact avec les familles pour (...) favoriser le retour à l'école* » contreviennent aux principes de la laïcité et de neutralité de l'école. Les personnels ont hâte de retrouver le chemin de l'école pour délivrer à tous les élèves un enseignement qui ne soit pas assujéti aux besoins de l'État. La FNEC FP FO n'acceptera pas que leur indépendance, garantie par le statut de fonctionnaire, soit remise en cause.

La FNEC-FP FO poursuivra, avec acharnement et détermination, ses interventions en défense de l'école publique, en défense du statut, des obligations de service et des missions des personnels, en défense de la sécurité et de la santé au travail.